



États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Premier trimestre 2019

(Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat intermédiaires résumés**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

(non audités)

		30 septembre 2018 (3 mois) \$	30 septembre 2017 (3 mois) \$
	Notes		
Produits tirés de contrats	17	37 271	42 475
Coût des produits tirés de contrats	5	31 682	35 734
Bénéfice brut		5 589	6 741
Charges			
Frais généraux et administratifs		3 894	3 748
Perte de change		481	83
Charges financières		407	337
	5	4 782	4 168
Bénéfice avant impôt sur le résultat		807	2 573
Impôt sur le résultat	11		
Exigible		217	659
Différé		231	230
		448	889
Bénéfice net		359	1 684
Bénéfice net par action	10		
De base		0,01	0,05
Diluée		0,01	0,05

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés du résultat global intermédiaires résumés**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2018 (3 mois) \$	30 septembre 2017 (3 mois) \$
Bénéfice net		359	1 684
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente		-	(13)
Impôts différés		-	1
		-	(12)
Écarts de conversion cumulés		(209)	(12)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		(209)	(24)
Résultat global		150	1 660

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 10)	\$ (note 10)	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2018	57 207	1 208	20 609	(88)	78 936
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9			(189)	189	-
Solde ajusté au 1^{er} juillet 2018	57 207	1 208	20 420	101	78 936
Résultat global total					
Bénéfice net	-	-	359	-	359
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(209)	(209)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(209)	(209)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions	-	74	-	-	74
Total des transactions avec les actionnaires	-	74	-	-	74
Solde au 30 septembre 2018	57 207	1 282	20 779	(108)	79 160

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 10)	(note 10)			
Solde au 1^{er} juillet 2017	57 130	1 178	15 907	49	74 264
Résultat global total					
Bénéfice net	-	-	1 684	-	1 684
Autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur des placements disponibles à la vente	-	-	-	(12)	(12)
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(12)	(12)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(24)	(24)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Émission d'actions relative à la rémunération fondée sur des actions	1	(1)	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	-	58	-	-	58
Options sur actions annulées	-	(163)	163	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	1	(106)	163	-	58
Solde au 30 septembre 2017	57 131	1 072	17 754	25	75 982

FORAGE ORBIT GARANT INC.**États consolidés de la situation financière intermédiaires résumés**

Au 30 septembre 2018 et au 30 juin 2018

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	30 septembre 2018	30 juin 2018
		\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		4 182	4 633
Créances clients et autres débiteurs		31 886	32 503
Stocks		43 379	39 419
Impôt sur le résultat à recouvrer		718	944
Charges payées d'avance		802	884
		80 967	78 383
Actifs non courants			
Prêt à recevoir	14	669	662
Placements	6	383	542
Immobilisations corporelles	7	39 931	39 741
Actifs d'impôt différé		3 792	4 010
Total de l'actif		125 742	123 338
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		24 642	24 247
Impôt sur le résultat à payer		70	-
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	8	719	812
		25 431	25 059
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	8	21 039	19 226
Passifs d'impôt différé		112	117
		46 582	44 402
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	10	57 207	57 207
Réserve – Instruments de capitaux propres	10	1 282	1 208
Résultats non distribués		20 779	20 609
Cumul des autres éléments du résultat global		(108)	(88)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		79 160	78 936
Total du passif et des capitaux propres		125 742	123 338

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Éric Alexandre, administrateur

 Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.**Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés**

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		30 septembre 2018 (3 mois) \$	30 septembre 2017 (3 mois) \$
	Notes		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice avant impôt sur le résultat		807	2 573
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 235	2 174
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	7	(94)	(118)
Rémunération fondée sur des actions	10	74	58
Charges financières		407	337
Variation nette de la juste valeur des placements		190	-
		3 619	5 024
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	12	(2 934)	(5 247)
Impôt sur le résultat (payé) recouvré		79	(131)
Charges financières payées		(389)	(321)
		375	(675)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(2 563)	(1 344)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	112	322
		(2 451)	(1 022)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'affacturage		-	1 872
Remboursement de l'affacturage		-	(1 353)
Produit de la dette à long terme		22 478	19 722
Remboursement sur la dette à long terme et les contrats de location-financement		(20 776)	(18 541)
		1 702	1 700
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie		(77)	(6)
Diminution de la trésorerie		(451)	(3)
Trésorerie au début de la période		4 633	1 601
Trésorerie à la fin de la période		4 182	1 598

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Forage Orbit Miyuu Kaa inc.	49 %
Sarliaq-Orbit Garant inc.	49 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf pour l'adoption des nouvelles normes effectives à compter du 1^{er} juillet 2018, tel que mentionné à la note 3. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2018.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 novembre 2018.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2018 :

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IFRS 9 met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

Au cours de la période, la Société a appliqué IFRS 9. La Société a adopté les nouvelles exigences de façon rétrospective, sans avoir été retraités les périodes antérieures, selon les nouvelles exigences en matière de classement et les caractéristiques de chaque instrument financier au 1^{er} juillet 2018. Le tableau qui suit résume les changements en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers et passifs financiers de la Société suite à l'adoption de l'IFRS 9.

Actif/Passif	Classification originale sous IAS 39	Nouvelle classification sous IFRS 9
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net
Prêt à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Affacturation à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation de ces instruments ni sur les postes dans lesquels ils sont inclus au bilan, sauf pour ce qui est des placements de la Société qui ont été reclassés de disponibles à la vente à actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et pertes liés à la juste valeur des placements sont comptabilisés à titre de produits financiers ou de charges financières dans le résultat net. Conformément aux dispositions transitoires, la Société rend compte de l'incidence rétrospective qu'a eu l'adoption de l'IFRS 9, laquelle a donné lieu au changement de classification pour les placements, à titre d'ajustement des composantes d'ouverture des capitaux propres au 1^{er} juillet 2018.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES (suite)

			1 ^{er} juillet 2018
Capitaux propres	Tels que présentés	Retraitements	Retraités
	\$	\$	\$
Résultats non distribués	20 609	(189)	20 420
Cumul des autres éléments du résultat global	(88)	189	101
Incidence sur les capitaux propres	20 521	-	20 521

L'adoption du nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation n'a pas eu d'impact significatif sur l'évaluation des actifs financiers mesurés au coût amorti.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouvelles estimations et de nouveaux seuils de jugement ont été introduits, pouvant affecter le montant comptabilisé et/ou le moment de la comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité.

Au cours de la période, la Société a appliqué IFRS 15. La Société a adopté IFRS 15 en utilisant la méthode rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de première application (c'est-à-dire le 1^{er} juillet 2018). La Société a utilisé la mesure de simplification qui permet à une entité de comptabiliser les produits pour le montant qu'elle a le droit de facturer, car la Société a un droit à une contrepartie d'un client dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation qu'elle a remplies jusqu'à la date considérée. Par conséquent, il n'y a eu aucun changement dans la façon dont la Société comptabilise ses produits. L'adoption d'IFRS 15 n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés. La Société estime que les catégories utilisées dans l'information sectorielle à la Note 17 sont les mêmes catégories nécessaires à la ventilation des produits.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage et de services auxiliaires, qui sont considérés comme une seule obligation de prestation, sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, qui correspond au montant que la Société est en droit de facturer.

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation (i) des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; (ii) des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source (iii) d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À titre de mesure de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'adoption des modifications de l'IFRS 2 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

L'interprétation IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

L'interprétation clarifie le fait que la date de la transaction, aux fins de la détermination du cours de change, correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé et précise que, si les paiements ou encaissements anticipés sont multiples, la date de la transaction doit alors être déterminée pour chacun des paiements et des encaissements. L'interprétation IFRIC 22 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption de l'interprétation IFRIC 22 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Normes comptables nouvelles ou modifiées non encore adoptées :

IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et leur application anticipée est permise. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

5. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat intermédiaires résumés comme suit :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	1 997	1 961
Frais généraux et administratifs	238	213
Total de la dotation aux amortissements	2 235	2 174

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

5. CHARGES PAR NATURE (suite)

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats de 31 682 \$ (35 734 \$ au 30 septembre 2017), les frais généraux et administratifs, les pertes de change et les charges financières totalisant 4 782 \$ (4 168 \$ au 30 septembre 2017), par nature, se détaillent comme suit :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Dotation aux amortissements	2 235	2 174
Charges au titre des avantages du personnel	25 015	20 407
Coût des stocks	6 796	7 455
Autres charges	2 418	9 866
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes de change et des charges financières	36 464	39 902

6. PLACEMENTS

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018	Exercice terminé le 30 juin 2018
	\$	\$
Placements dans des sociétés ouvertes, au début de la période	542	682
Acquisitions de placements	-	90
Conversion de créances clients	61	-
Produit de la cession de placements	-	(30)
Variation de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	-	(200)
Variation de juste valeur sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(220)	-
Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de la période	383	542

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 563	1 344
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(112)	(322)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(94)	(118)

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2018	30 juin 2018
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 30 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,70 % au 30 septembre 2018 (taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 5,45 % au 30 juin 2018), échéant en novembre 2020, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{a) b)}	19 870	17 954
Emprunt autorisé d'un montant de 2,5 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 8,20 % au 30 septembre 2018 (au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7,95 % au 30 juin 2018), remboursable par versements mensuels de 52 \$ à compter de juin 2017, échéant en mai 2021, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{b)}	1 658	1 813
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,34 % et 5,99 % (3,34 % et 5,99 % au 30 juin 2018), échéant en décembre 2020	230	271
	21 758	20 038
Tranche à court terme	(719)	(812)
	21 039	19 226

a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.

b) Un montant non amorti de 160 \$ (178 \$ au 30 juin 2018) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 9). Au 30 septembre 2018, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2018, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Le 2 novembre 2017, la Société et la banque ont renégocié l'entente de financement en remplaçant l'entente actuelle par une nouvelle facilité de crédit de crédit d'une durée de 3 ans d'un montant maximal de 30,0 M\$, une facilité de lettre de crédit d'un montant de 3,0 M \$US et une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 3,0 M\$US.

Au 30 septembre 2018, le taux préférentiel au Canada était de 3,70 % pour les emprunts canadiens (3,45 % au 30 juin 2018) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 5,00 % pour les emprunts américains (5,50 % au 30 juin 2018).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Au 30 septembre 2018, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location-financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	625	94	719
Plus d'un an et moins de cinq ans	21 063	136	21 199
	21 688	230	21 918

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 septembre 2018	30 juin 2018
	\$	\$	\$
Moins d'un an	103	94	187
Plus d'un an et moins de cinq ans	143	136	84
	246	230	271
Moins : charges financières futures	(16)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	230	230	271

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
Au 30 septembre 2018	\$	\$	\$
CAD	21 695	663	21 032
Pesos chiliens (32 764 011 CLP)	63	56	7
	21 758	719	21 039

9. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les dettes à long terme et contrats de location-financement, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 septembre 2018	30 juin 2018
	\$	\$
Dettes à long terme et contrats de location-financement	21 758	20 038
Capital-actions	57 207	57 207
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 282	1 208
Résultats non distribués	20 779	20 609
Cumul des autres éléments du résultat global	(108)	(88)
Trésorerie	(4 182)	(4 633)
	96 736	94 341

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. GESTION DU CAPITAL

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 septembre 2018, tel qu'il est mentionné à la note 8, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2018, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

10. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018		Exercice terminé le 30 juin 2018	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	36 147 119	57 207	36 094 919	57 130
Actions émises :				
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions	-	-	52 200	77
Solde à la fin de la période	36 147 119	57 207	36 147 119	57 207

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action ordinaire diluée a été calculée en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions.

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
Bénéfice net par action de base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	359 \$	1 684 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	36 147 119	36 095 076
Bénéfice net par action de base	0,01 \$	0,05 \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
Bénéfice net par action diluée		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		
actionnaires ordinaires	359 \$	1 684 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	36 147 119	36 095 076
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	810 160	725 905
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	36 957 279	36 820 981
Bénéfice net par action diluée	0,01 \$	0,05 \$

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 septembre 2018 (3 mois)		30 septembre 2017 (3 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de la période	2 496 500	1,48	2 336 500	1,35
Exercées au cours de la période ^{a)}	-	-	(1 200)	0,70
Annulées au cours de la période	-	-	(103 800)	1,57
En cours à la fin de la période	2 496 500	1,48	2 231 500	1,34
Exerçables à la fin de la période	1 150 900	1,43	831 200	1,53

^{a)} Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élevait à 1,80 \$.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 septembre 2018 :

Fourchette des prix d'exercice \$	En cours au 30 septembre 2018	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 septembre 2018	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	1 206 500	3,34	0,87	697 900	0,93
1,50 - 2,49	1 287 500	3,64	2,04	450 500	2,18
3,50 - 4,49	2 500	1,12	4,00	2 500	4,00
	2 496 500			1 150 900	

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	74	58

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,65 % en 2018 et à 26,75 % en 2017.

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	807	2 573
Taux d'imposition prévus par la loi	26,65%	26,75%
Impôt sur le résultat selon les taux d'imposition prévus par la loi	215	688
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	10	54
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	20	16
Écart de taux d'imposition entre les territoires	5	(9)
Retenues d'impôts à la source	157	-
Actifs d'impôt non comptabilisés	-	177
Autres	41	(37)
Total de l'impôt sur le résultat	448	889

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	549	(9 561)
Stocks	(3 960)	(3 274)
Charges payées d'avance	82	65
Créditeurs et charges à payer	395	7 523
	(2 934)	(5 247)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2021, à verser une somme de 33 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021, à verser des loyers minimaux de 985 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les trois prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2019	536
2020	398
2021	84

Garanties

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 902 \$ (2 691 \$ pour le période de trois mois terminée le 30 septembre 2017). Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

La Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Cette lettre de crédit vise à fournir des cautionnements de bonne exécution pour conclure des contrats de forage avec certains de ses clients. Au 30 septembre 2018 et 2017, la filiale n'a pas utilisé ce cautionnement pour conclure des contrats de forage.

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1 237 \$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions de Forage Orbit Garant inc. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6705570 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction de la Société a remboursé un montant de 628 \$. Au 30 septembre 2018, le montant du prêt à recevoir et ses intérêts courus totalisaient 669 \$ (662 \$ au 30 juin 2018).

Au cours des périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2018 et 2017, la Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Produits	117	124
Charges	37	23

Au 30 septembre 2018, un montant de 714 \$ est à recevoir relativement à ces transactions (769 \$ au 30 juin 2018).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non auditées)

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Transactions entre parties associées

Au cours des périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017, la Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Produits	7 463	-

Au 30 septembre 2018, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 1 404 \$ à recevoir d'une société associée (au 30 juin 2018 : 1 454 \$).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclut les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs s'élève à 321 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 (273 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017).

15. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Le 11 octobre 2018, la Société a acquis la société de forage Projet Production International BF S.A, situé au Burkina Faso, par le biais d'un contrat d'achat d'actifs pour un prix d'acquisition total de 6,4 M\$ US. Par le biais de cette acquisition, la Société a ajouté 13 appareils de forage de surface, de l'équipement de support connexe et des contrats de clients existants au Burkina Faso. La Société a également retenu environ 100 employés, incluant des foreurs expérimentés et du personnel de soutien, qui seront désormais basés dans les bureaux d'Orbit Garant BF à Ouagadougou. Cette acquisition renforce de manière significative la présence de la Société au Burkina Faso et sur le marché du forage minier de l'Afrique de l'Ouest, ce qui positionne la Société à poursuivre de nouvelles opportunités de croissance.

La Société a financé le prix d'acquisition par l'intermédiaire de sa facilité de crédit et l'émission d'actions ordinaires de la Société à Projet Production International BF S.A. La composante de trésorerie de la transaction est de 5,15 M\$ US, dont 2,575 M\$ US payés à la clôture et 2,575 M\$ US à payer 12 mois après la date de clôture. Les 1,25 M\$ US restants du prix d'achat ont été réglés par l'émission de 861 637 actions ordinaires de la Société au prix de 1,89 \$ par action, de la trésorerie de la Société.

En vertu d'IFRS 3, « Regroupement d'entreprises » (« IFRS 3 »), lorsque la date d'acquisition d'un regroupement d'entreprises est postérieure à la fin de la période de présentation de l'information financière, mais antérieure à la date de publication des états financiers, la Société doit fournir l'information requise par l'IFRS 3, sauf si la comptabilisation initiale pour le regroupement d'entreprises est inachevée à la date de publication des états financiers. En raison du très court laps de temps entre la clôture de l'acquisition et la publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés, certaines informations à fournir sur des regroupements d'entreprises requises en vertu d'IFRS 3, principalement l'allocation du prix d'acquisition, n'ont pas été fournies parce que cette information n'est pas encore disponible. La Société a cependant entamé le processus d'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs pris en charge.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt à recevoir correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt à recevoir a été octroyé.

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 septembre 2018, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs et les dettes à long terme et le prêt à recevoir sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 2, car leur juste valeur est déterminée en utilisant la valeur comptable.

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018.

17. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et de l'Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

17. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	30 septembre 2018 (3 mois)	30 septembre 2017 (3 mois)
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	30 103	32 172
International ¹⁾	8 164	10 608
Revenus intersegment	(996)	(305)
	37 271	42 475
Bénéfice d'exploitation		
Canada	1 983	3 648
International	804	276
	2 787	3 924
Frais généraux liés au siège social de la Société ²⁾	1 573	1 014
Charges financières	407	337
Impôt sur le résultat	448	889
	2 428	2 240
Bénéfice net	359	1 684
(¹⁾ Le secteur International inclut les produits suivants générés par les activités au Chili :	6 697	8 000
(²⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.		
Dotation aux amortissements		
Canada	1 467	1 364
International	530	597
Total de la dotation aux amortissements inclus dans le coût des produits tirés des contrats	1 997	1 961
Immobilisations non attribuées et actifs communs	238	213
Total de la dotation aux amortissements	2 235	2 174
	Au 30 septembre 2018	Au 30 juin 2018
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	94 470	85 864
Chili	17 909	19 824
International - Autres	13 363	17 650
	125 742	123 338
Immobilisations corporelles		
Canada	29 983	29 789
Chili	4 834	4 914
International - Autres	5 114	5 038
	39 931	39 741

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

17. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	30 septembre 2018 (3 mois) \$	30 septembre 2017 (3 mois) \$
Acquisitions d'actifs non courants		
Canada	1 597	1 098
International	771	220
Immobilisations non attribuées et actifs communs	195	26
	2 563	1 344